

# ['.xxx', le retour du domaine porno](#)

Les républicains ayant été mis en minorité au parlement américain, ICM Registry Inc. revient à la charge auprès de l'Icann (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*), l'organisme en charge de l'administration des noms de domaines, en vue de créer un domaine *'xxx'* destiné à l'industrie pornographique.

En mai dernier, sous la pression de l'administration Bush (même si l'Icann s'affirme une organisation indépendante, elle reste une émanation du gouvernement américain), l'Icann avait pour la seconde fois rejeté le domaine, sous le prétexte que de nombreux gouvernements du monde renforcent leur législation anti pornographique.

De nombreux sites pornographiques – la première industrie historiquement rentable du web avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 12 milliards de dollars – sont aussi opposés au projet d'un domaine *'xxx'*, préférant rester noyés dans la masse des domaines *'com'* et éviter ainsi le risque de filtrage que ne manqueront pas d'appliquer certains gouvernements !

Pour relancer son projet, ICM Registry Inc. a présenté de nouvelles propositions à l'Icann, en particulier des règles pour la protection des mineurs que l'organisme s'est engagé à contrôler auprès des sites qui adopteraient le *'xxx'* afin de les faire respecter.

De même, si le domaine est créé, ICM s'est engagé à développer et participer à la mise en place de mécanismes visant à prévenir la pornographie infantine et à promouvoir la protection des enfants au travers d'un système de labellisation.

Selon ces critères, les sites sous domaine *'xxx'* embarqueraient des *'tags'*, du marquage html, afin de permettre l'identification automatique de la nudité, et de différencier les contenus pornographiques des sites artistiques ou éducatifs.

Ces mesures s'accompagneraient d'outils visant à contrôler le respect de ces règles et offrant le moyen aux internautes d'informer ICM des violations éventuelles.

Le domaine *'xxx'* est un sujet particulièrement sensible aux Etats-Unis, moins en Europe ou en Asie qui s'étaient déclarés favorables à sa création. Il n'est pas certains que dans une société américaine soumise au puritanisme, le changement de couleur de l'assemblée puisse changer les mentalités?

Difficile aussi aux Etats-Unis de s'opposer à la libre publication de contenus pornographiques, une démarche qui heurte l'incontournable Premier Amendement de la Constitution américaine. Ce qui n'a pas empêché la très conservatrice administration Bush de bloquer jusqu'à présent le domaine *'xxx'*.